

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 17 novembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 novembre 2011

2011 DEVE 158 Subvention à l'association Réseau Action Climat France (RAC-F) (93 100 Montreuil) pour la réalisation d'une brochure " Impacts - Sécheresses et précipitations".

M. Denis BAUPIN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 octobre 2011, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Réseau Action Climat France pour la réalisation d'une brochure « Impacts - Sécheresses et précipitations » ;

Sur le rapport présenté par M. Denis BAUPIN au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Réseau Action Climat France domiciliée au 2B rue Jules Ferry, 93 100 Montreuil.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2011.